

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de

L'Association HELP UKRAINE GENEVA.org (SUISSE)

Tenue le 01/07/2022 au Grand-Saconnex

L'assemblée extraordinaire est ouverte à 20 heures par Jean-Pierre WYSS
Le procès-verbal est tenu par Gilbert SCHEUBEL

ORDRE DU JOUR

1. MODIFICATION DES BUTS DE L'ASSOCIATION

L'évolution et la gravité de la situation en Ukraine nous interpelle de plus en plus et nous encourage à organiser éventuellement des actions à caractère humanitaire l'intérieur du pays.

L'Association se donne la possibilité d'étudier comment aider les populations ukrainiennes de manière strictement pacifique, avec des actions ciblées, en toute autonomie et/ou en partenariat avec des organisations ukrainiennes reconnues pour leur probité.

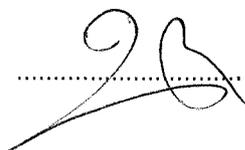
L'assemblée prend acte de cette modification et l'accepte.

2. DIVERS

Corollaire de la décision précédente, l'association pourra prendre en charge des déplacements et des frais de mission liés aux actions en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, Jean-Pierre Wyss lève la séance à 21 heures.

Signatures du président et du secrétaire de l'assemblée

 pdt

 secr.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de

L'Association HELP UKRAINE GENEVA.org (FRANCE)

Tenue le 01/07/2022 à Thoiry

L'assemblée extraordinaire est ouverte à 19 heures par Jean-Pierre WYSS
Le procès-verbal est tenu par Gilbert SCHEUBEL

ORDRE DU JOUR

1. MODIFICATION DES BUTS DE L'ASSOCIATION

L'évolution et la gravité de la situation en Ukraine nous interpelle de plus en plus et nous encourage à organiser éventuellement des actions à caractère humanitaire l'intérieur du pays.

L'Association se donne la possibilité d'étudier comment aider les populations ukrainiennes de manière strictement pacifique, avec des actions ciblées, en toute autonomie et/ou en partenariat avec des organisations ukrainiennes reconnues pour leur probité.

L'assemblée prend acte de cette modification et l'accepte.

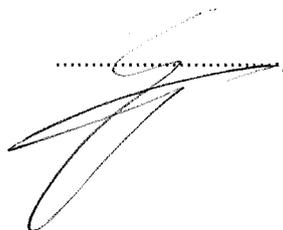
2. DIVERS

Corollaire de la décision précédente, l'association pourra prendre en charge des déplacements et des frais de mission liés aux actions en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, Jean-Pierre Wyss lève la séance à 19h30 heures.

Signatures du président et du secrétaire de l'assemblée

 pdt

 secr.